

OTTAWA AURAIT UNE CONFERENCE IMPERIALE

Une dépêche de Londres annonce que les représentants des Dominions de l'Empire pourraient se réunir à Ottawa, au début de 1931. — La Société d'Ottawa se prépare déjà à recevoir les délégués.

OTTAWA, 7. — La ville, haute et basse, a été mise en émoi par une dépêche de Londres annonçant que la prochaine conférence impériale se tiendrait probablement dans la capitale canadienne au début de 1931. C'est le journal de lord Rothermere, le "Daily Mail" qui annonce cette réjouissante nouvelle.

Naturellement, les partisans de M. Bennett veulent voir dans cette probabilité, car ce n'est pas autre chose, un désir de la part du gouvernement britannique de tomber davantage d'accord avec les vues des protectionnistes touchant les relations impériales. On ne veut pas tenir compte des paroles du ministre des Finances de l'Angleterre, M. Snowden, paroles pourtant bien significatives. Si donc, comme le veulent les conservateurs, le gouvernement de la Grande-Bretagne doit modifier son opinion, M. Snowden devra se retirer du cabinet.

Les libéraux ne croient rien à cette histoire. En dehors des Chamberlain et du chef conservateur Baldwin, personne ne veut entendre parler de protection outrée ou même de protection élevée comme le désiraient nos gouvernants. M. Bennett en tête. Il est possible qu'une conférence impériale ait lieu ici, notre ville en est digne, mais de là à transformer les vues bien exprimées du gouvernement travailliste il y a tout un monde.

Toutefois, les dames d'Ottawa sont enchantées de cette nouvelle peut-être prématurée. Elles y voient l'occasion d'acquiescer de nouvelles toilettes pour les réceptions et les bals qui accompagneront toujours une réunion de ministres ou représentants de pays démocratiques. Rideau Hall prendra un lustre nouveau et l'étiquette ne pourra qu'y gagner, à moins qu'elle y perde.

Londres, 8. — On dit ici qu'il est possible que l'honorable M. Philip Snowden donne sa démission de la Chancellerie de l'Echiquier. Des travaillistes, aidés par un groupe de conservateurs veulent créer une situation qui rendrait cette démission inévitable.

Les travaillistes sont dépités du fait que le Chancelier a refusé certaines avances de fonds pour combattre le chômage, avances qui avaient été acceptées par les libéraux et vues d'un bon oeil par sir Oswald Mosley et les membres de l'extrême gauche.

On prétend aussi que l'attitude de M. Snowden en ce qui regarde la protection aurait indisposé contre lui bien des gens en vue et augmenté les difficultés du cabinet.

FLAMBEAU

POURQUOI CET INTRIGANT VIAU SE CACHE-T-IL?

On pouvait contempler dans la presse quotidienne, ces jours derniers, la façade du futur hôpital de Verdun, d'après les plans de "M. Alphonse Venne, de chez Viau et Venne".

Il y a un mois à peu près, quand le gros Bray, de l'hôtel de ville, annonça que l'Institut Bruchesi devait changer d'architecte sous peine d'encourir ses foudres, les Soeurs de la Providence se présentèrent avec le même M. Alphonse Venne et l'on n'entendit plus parler de l'omnipotent Dalbé Viau que s'il n'existait pas.

Pourtant, nous aimerions apprendre de M. Viau lui-même s'il s'est retiré des affaires.

Ce point est important, vu qu'une poursuite de Viau et Venne, architectes, contre les Pères Jésuites, doit être entendue ce mois-ci en Cour Supérieure, et que le public a intérêt de savoir si le seul poursuivant est l'orthodoxe Alphonse Venne, ou bien si le pieux maire Viau, de Lachine veut aussi sa tranche des quelque \$35,000 réclamés.

Viau, qui figurait toujours à l'avant-scène, se cache dans la coulisse. En voilà suffisamment pour intriguer de moins curieux que nous.

INQUISITOR.

LA DETTE ET LES DEPENSES AUGMENTENT

Mais, par contre, les recettes diminuent de 49 millions au cours des sept derniers mois. — Une diminution s'accuse très forte dans les recettes douanières, mais l'impôt sur le revenu rapporte davantage.

Ottawa, 8. — D'après les chiffres publiés hier par le ministère des Finances, les recettes du Canada ont baissé de \$49,162,955 durant les derniers sept mois, comparativement aux sept mois correspondants de 1929. L'état mensuel fourni par le gouvernement et comprenant les recettes et dépenses jusqu'à la fin d'octobre indique un total de \$235,618,402 pour les recettes ordinaires durant sept mois. L'an dernier, ce chiffre avait été de \$284,781,357. Cela ne représente que les recettes et dépenses qui ont été inscrites dans les livres du ministère jusqu'à la fin d'octobre.

D'un côté, les dépenses ont augmenté, toujours en comparant les deux périodes de 1929 et de cette année. Pendant les sept derniers mois nous avons dépensé \$192,496,939, pour les dépenses ordinaires alors que, l'an dernier, \$182,646,642, nous avaient suffi. La dette nette du Canada qui était de \$2,137,134,993, le 31 octobre 1929, est maintenant de \$2,148,732,414, soit une augmentation de dix millions environ.

L'analyse des chiffres indique que les recettes ont baissé surtout dans les rentrées des douanes. Les douanes ont rapporté \$30,575,022 de moins que l'année passée. Les recettes de l'Accise ont été aussi considérablement diminuées et la seule augmentation visible se trouve dans les impôts sur le revenu qui ont rapporté \$66,174,167 cette année au lieu de \$63,756,585, l'an dernier, toujours pour la période correspondante de sept mois. L'augmentation dans ce cas atteint près de deux millions et demi.

Par contre, l'état des dépenses indique que nous avons payé deux millions d'intérêts de moins sur la dette du pays, cela grâce aux conversations faites de certains emprunts, mais les sommes payées pour les pensions, les travaux publics imputables au revenu et les subsides aux provinces ont été plus considérables.

La crise du chômage s'accroît

CHRONIQUE

"Vanitas, vanitatum, et omnia vanitas".

S'il nous arrive parfois d'envier en secret les biens du voisin, nous sommes par contre toujours prêts à nous faire gloire des nôtres et à les exalter devant autrui, simplement par vanité. Tour à tour nous vantons nos amis (cela parce que leurs qualités, vraies ou fausses, semblent rejaillir sur nous), nos relations et nos travaux. Les orgueilleux d'humilité sont nombreux. Celui qui vous raconte comment il est arrivé à Montréal sans un sou et sans un ami et comment par le travail, l'économie et la persévérance il est devenu millionnaire est un humble orgueilleux et un menteur par-dessus le marché. La vanité le pousse à se créer d'humbles origines pour tirer plus de vanité de ce qu'il croit un triomphe.

— Oh! chère madame, j'ai un médecin parfait si savant, si obligeant et aussi si modeste dans ses notes. Il ne m'a demandé que vingt dollars pour avoir soigné ma petite Marguerite...

— Le mien soigne très bien aussi. Vous savez qu'il a étudié en France. Il m'a guéri de ma bronchite en un rien de temps.

Et ainsi de suite. C'est ensuite le tour des fournisseurs de qui l'on fait des éloges dont on ne pense pas un mot et dans le seul but de montrer à "son amie" qu'on est mieux servi ou à meilleur marché. Vanité, pure vanité. Parfois le confesseur lui-même est glorifié par ces dames et porté aux nues longtemps avant sa mort.

Nos voisins des Etats-Unis agissent à peu près de la même manière, mais, dans la "haute" société, c'est le "bootlegger" particulier qui reçoit la plus large part des éloges. Ce sont des messieurs qui prodiguent les louanges.

— Le mien, mon vieux, demande un bon prix, mais son scotch n'a pas d'égal. Il le prend à bord des navires anglais et me le livre trois heures après l'arrivée du navire.

— Moi je connais un type qui me fournit un gin merveilleux. Rien de pareil pour les "John Collins". C'est lui qui sert le gouverneur X...

La semaine dernière, la police américaine a mis la main sur un groupe de falsificateurs. Ce qu'ils vendaient \$70 la caisse était fabriqué avec de l'alcool déodorisé, des extraits d'huiles minérales et de l'eau plus ou moins propre. Le tout était mélangé dans la baignoire d'une maison plus remarquable par sa saleté que par son architecture. Dans les poches d'un des "bootleggers" on a trouvé une liste de noms et d'adresses; tous des clients de la "haute société" qui croyaient boire quelque chose de bon parce qu'ils le payaient très cher.

Cette découverte a dû leur être pénible. Il est humiliant de constater qu'on a pris pour une liqueur de premier choix ce qui n'était en réalité que du mauvais alcool frelaté, transformé en "Fine-Baignoire" pour ressembler à la Fine Champagne.

En racontant que leurs marchandises arrivaient tout droit du navire, les "bootleggers" flattaient la vanité des clients et leur faisaient perdre jusqu'au sens du goût. Ils l'ont peut-être retrouvé en apprenant quelle saleté on leur donnait à boire.

On dit que les "bootleggers" pinçés ont fait en sorte que leur liste se découvre car on y trouve des noms très honorés dans le parti des "sees", comme on dit là-bas. Vanité et hyponérisie vont souvent de pair. La belle dame qui a tant vanté son médecin se doute peut-être qu'il a étudié la pathologie dans les boîtes de Montmartre, mais elle ne l'avouera jamais et, demain, ces Messieurs auront découvert un autre fournisseur de poison, débarqué du navire, trois heures après son arrivée.

P.-M. B.

QUI VEUT UN EXPERT

Pour traductions, pour articles de journaux, pour cartes de Noël et du Jour de l'An?

S'adresser: "L'Autorité Nouvelle" 3954 Parc Lafontaine, Fr. 1233.

COMPARAISON ENTRE LA SITUATION EN ANGLETERRE ET ICI.

LES FAUTES DES DEUX GOUVERNEMENTS. LE CHOMAGE N'A PAS ETE CAUSE PAR LES CONSERVATEURS, MAIS C'EST EUX QUI LE PROLONGENT. MONTREAL CHERCHE UN ABRI POUR SES SANS-TRAVAIL.

"Quinze jours après les élections, alors que vous aurez élu M. Bennett et ses amis, tous les chômeurs auront du travail dans tout le pays".

M. Manion (Ministre des Chemins de fer) peu de temps avant les élections générales.

MM. Bennett et Manion proposent, mais la situation économique dispose, pourrait-on dire en pastichant le vieux proverbe. Les élections sont passées, le délai de quinze jours est devenu trois mois et... la ville de Montréal se propose de demander au gouvernement fédéral l'usage de la salle du Manège pour abriter les sans-travail et les crève-faim venus d'un peu partout.

Les conservateurs, par leurs discours de démagogues, leurs appels aux préjugés et surtout leur façon de dénaturer les faits ont remporté ce qu'ils nomment une victoire alors que ce n'est que le résultat d'une situation économique malheureuse, non seulement au pays, mais dans le monde entier.

Le nombre des chômeurs s'accroît rapidement dans tous les pays du monde et ceux qui pourraient agir — nous ne parlons nullement du gouvernement qui, partout, sont impuissants — se croisent les bras. Au lieu de faire face à la crise courageusement, les usiniers préfèrent fermer leurs ateliers et mettre les gens sur le pavé. Au lieu d'avancer des fonds pour de nouvelles constructions ou des améliorations, les banques, les compagnies de fiducie et les compagnies d'assurances thésaurisent, quitte à se plaindre de payer des intérêts sur les dépôts d'épargne et de ne pouvoir placer ces capitaux du peuple. Voilà où en est la situation, ici et ailleurs.

Aux Etats-Unis, la Ligue Nationale contre le chômage estime à 6,600,000 le chiffre des sans-travail. En Australie, des émeutes ouvrières marquent la crise et le gouvernement allemand reconnaît l'existence de 2 millions de chômeurs. Cependant, c'est encore en Grande-Bretagne que la situation est la plus inquiétante. La statistique officielle accuse un chiffre de chômeurs excédant deux millions d'ouvriers, bien que la population du pays soit sensiblement inférieure à celle de l'Allemagne. Le "Daily Herald" disait à ce sujet:

"La situation actuelle dérive d'une crise internationale d'une extraordinaire gravité. On n'a rien vu de pareil dans ce siècle. Et nous l'inventons pas cette crise pour excuser le gouvernement".

Ce journal dit vrai. Ce n'est pas le premier ministre McDonald qui a déchaîné la crise, mais il n'en reste pas moins qu'il avait promis, avec une singulière fatuité, de réduire le chômage.

Comme cet état de choses est bien comparable à celui qui existe au Canada. Ce n'est certes pas M. Bennett et ses amis bleus qui ont provoqué la crise, mais que de promesses n'ont-ils pas faites touchant l'abolition de tout chômage? On les a vus, dans toutes les provinces, dans toutes les villes, promettre de l'ouvrage à tous, quinze jours après les élections!!

Au contraire, continue le journal, sous le régime McDonald le chômage a augmenté continuellement. Du moins, M. McDonald a-t-il compris que la crise économique ne serait résolue qu'en accord avec ses adversaires politiques. Il ne faudra pas moins qu'une large "union nationale" pour tirer l'Angleterre de la situation difficile où elle s'est placée.

Ici, comme en Angleterre, le chômage a augmenté, mais la comparaison ne va pas plus loin. M. Bennett n'a pas cherché l'union nationale du jour ou il s'est aliéné l'appui des libéraux et des indépendants en relevant le tarif douanier d'une manière aussi inconsidérée et simplement pour plaire à ses amis financiers et aux manufacturiers.

(A suivre à la page 2)

LE SERVICE ELECTRIQUE EST LE SEUL A BAISSER

C'est ce que démontre la dernière circulaire adressée par la M. L. H. & P. à ses abonnés

Seul le dollar électrique croît en valeur pendant que le dollar baisse dans tous les autres domaines, ce qui veut dire que l'électricité a été le seul article à devenir moins coûteux avec les années.

La dernière communication que la Montreal Light Heat & Power vient d'adresser à ses actionnaires, avec leur chèque de dividende, en fournit la preuve: A nos actionnaires,

Vous trouverez ci-inclus un chèque couvrant le dividende trimestriel, au taux de \$1.50 par année, sur les actions enregistrées à votre nom au 30 septembre 1930 — les dividendes sont calculés à 38c. et 37c. alternativement pour éviter les paiements fractionnaires.

La réduction des tarifs de l'éclairage électrique récemment annoncée pour prendre effet après la lecture des compteurs de juillet-août est maintenant en vigueur. Nos abonnés bénéficient donc de l'usage de l'électricité pour éclairage et fins domestiques

(A suivre à la page 2)

FAITS DIVERS

ACTION MAINTENUE

Une action intentée contre MM. Leo. S. Waldron par MM. Albert Lamarre et Jean Pinault pour la somme de \$138.28, reliquat de compte 35 à la maison de courtage Bouillienne avant sa banqueroute a été maintenue par le juge Martineau. Les demandeurs agissaient comme curateurs de la faillite.

ASSAUT ET VOL

Deux individus louches, Peter Beskes, 2426 rue Centre et Walter Kaminiski, 1983 rue Saint-Jacques, ont été arrêtés par les détectives Dubreuil et Black sous l'accusation d'avoir battu et volé un livreur de pain, David Hart. Hart a été attaqué au coin des rues Wellington et Mallins, le 4 courant. Les deux hommes ont attaqué le livreur au moment où il montait dans sa voiture, l'ont tiré en bas de son siège, cruellement battu et lui ont volé \$5. Il a été trouvé sans connaissance par des passants qui l'ont fait envoyer à l'Hôpital général où il est dans un état grave.

AUTRE ARRESTATION

La police vient de coffrer un nommé Antoine Lucas, qu'en accuse de complicité dans le vol commis au garage P. T. Légaré, rue Sainte-Catherine Ouest. Il a été arrêté, hier soir, par le capitaine Brodeur aidé des détectives Rapin et Bertrand.

On croit que Lucas accompagnait le nommé Martineau qui, la semaine dernière, a été condamné à sept ans de prison et huit coups de fouet pour ce vol à main armée. Martineau est entré dans le garage accompagné d'un autre individu, vers 3 heures, le 6 octobre et ils ont attaqué le gardien de l'établissement. Ils étaient en train de vider le tiroir-caisse quand la police est arrivée et a capturé Martineau. Son compagnon s'est évadé.

IL PARTAIT POUR L'EUROPE

William Thompson, que la ville de Kingston cherche pour l'accuser de vol a été arrêté par le détective Dacust à bord d'un transatlantique au moment où celui-ci allait quitter le quai. Il a été conduit aux quartiers généraux et des officiers de Kingston viendront le chercher.

ACCIDENT SUR LE PORT

Un nommé Arthur Bouchard, 31 ans et demeurant 421 rue Saint-Paul Est a été victime d'un accident alors qu'il travaillait au chargement d'un navire. Il a été transporté à l'Hôpital Notre-Dame souffrant d'une fracture du crâne et son état laisse peu d'espoir.

L'ÉPICIER SE FAIT DÉTECTIVE

Edmonton, 8. — Il y a une huitaine M. George Cobb, épicer, s'est fait voler \$18 par deux jeunes gens qui ont visité son magasin, le revolver au poing. M. Cobb est de taille très petite, mais son courage est grand. Prenant son auto, il parcourut la ville dans tous les sens ainsi que les faubourgs et la banlieue. Hier, il vit deux individus qui ressemblaient à ses voleurs acheter un journal, puis se placer dans une automobile de luxe pour le lire.

Un instant après, M. Cobb prévenait un agent qui visita l'auto après avoir mis les menottes aux deux jeunes gens. On trouva dans leur machine des revolvers chargés, une boîte de poivre rouge et des outils de cambrioleurs. Les deux jeunes gens ont dit venir de l'Orégon. Ces touristes sont en prison en attendant leur condamnation.

(A suivre à la page 2)

LES CONCLUSIONS A TIRER

M. Sauvé joue une petite comédie qui ne trompe personne, surtout les électeurs. — La bande Houde n'a pas eu de succès dans Maskinongé. — Si les Canadiens anglais n'ont pas voulu de M. Scott, tant pis pour eux.

Maintenant que les élections complémentaires sont terminées dans la province il est bon d'en étudier soigneusement les résultats et surtout les causes qui ont amené la défaite de deux candidats libéraux sur quatre. Bellechasse, d'abord, puis Maskinongé sont restés fidèles au parti du progrès, alors que Deux-Montagnes n'échangeait pas son allégeance de vingt-deux ans et restait attachée à son ancien député par la personne de son fils. La "Patrie" nous dit sérieusement que "M. Sauvé savait courir un grand risque quand il a insisté auprès de son fils pour que celui-ci accepte la candidature". Ceux qui sont au courant savent que cette candidature de fils a papa fut organisée le jour même où Sauvé père quitta la politique provinciale pour voler au secours de son ami Bennett. Quoi qu'il en soit, les libéraux, même les plus confiants, avaient escompté la défaite de leur candidat, surtout en l'absence involontaire de l'honorable M. Perron.

Mais le résultat qui a le plus surpris a été celui de Huntingdon, où le candidat ministériel, M. Scott, nommé trésorier provincial, a été défait par un cultivateur sous prétexte qu'il n'était pas né dans le comté. Tout le monde comprend quel honneur rejaillit sur le comté qui peut faire élire un de ses fils, même si c'est un individu absolument ignorant et de la politique et des affaires. Le gouvernement avait jeté les yeux sur M. Scott, parce que sa préparation, ses qualités et son expérience comme vérificateur de comptes en auraient fait un ministre des Finances de premier ordre. Chose curieuse, ce sont les parties du comté où les électeurs de langue anglaise dominant qui ont repoussé la candidature de M. Scott. Les électeurs de langue française ont appuyé franchement le ministre choisi.

Cette aventure rappelle un peu ce qui s'est produit avant la Confédération, alors qu'il fallut présenter M. Baldwin dans la province de Québec pour lui trouver un siège au Parlement. Serait-ce une preuve que les Canadiens de langue française voient plus clair que leurs compatriotes de langue anglaise?

Les comtés de Bellechasse et de Maskinongé sont restés fidèles au gouvernement qui leur a fourni de meilleures routes et des moyens d'avancer dans la voie du progrès. M. Houde, maire de Montréal, député et chef de l'opposition au chiffre de \$20,800 par année, a surtout porté ses efforts sur Maskinongé. Accompagné d'"amis dévoués" dont Cartouche eut fait ses lieutenants, il s'est promené un peu partout cherchant surtout à susciter la discorde et la zizanie. Les électeurs paisibles de Maskinongé ne se sont pas laissés prendre à ses aboiements et ils ont donné une majorité considérable au candidat libéral.

Depuis les élections M. Houde a chanté victoire sur tous les toits et tous les tons. Il a été remercié les électeurs de Huntingdon comme s'ils l'avaient élu lui-même et non ce pauvre Fisher. Il l'a fait juste au bon moment pour s'esquiver de l'Assemblée Bray et tout le monde s'en est aperçu. Cette reconnaissance opportune pour lui aurait pu attendre son témoignage un ou deux jours encore, mais le danger était ici et non dans le comté de Huntingdon. Devant ces faits, la décision du maire s'explique aussi bien que sa fuite.

Somme toute, les dernières élections ne diminuent la majorité du gouvernement que d'une voix et comme il était même des libéraux qui croyaient que cette majorité était trop élevée, tout le monde devrait être satisfait, y compris peut-être les électeurs du comté de Huntingdon qui, au lieu d'être représentés par un ministre influent le seront par un brave cultivateur absolument ignare en ce qui regarde la politique et les affaires publiques.

Quant à la suggestion du "Star" conseillant de faire présenter M. Scott dans un autre comté, elle est tout simplement ridicule. Le gouvernement a voulu réserver la trésorerie à un député de langue anglaise et ce sont les électeurs de cette langue qui l'ont repoussé. Tant pis pour eux. Il est beau de faire des concessions aux minorités, mais on aurait tort de les forcer à les accepter. Cela sera possible le jour où la province voisine réservera un portefeuille important à un Canadien-Français.

CHRONIQUE DE LACHINE

LA FARCE CONTINUE DE PLUS BELLE A LACHINE

Malgré les 600 chômeurs qui crèvent de faim, Dalbé Viau se remplit d'huîtres et il faut l'application stricte des règlements du Conseil pour faire taire l'intarissable Karignan.

(Du correspondant de l'Autorité Nouvelle) LACHINE, 8. — "Il l'a fermée!"

Tel était le commentaire qui sortait de toutes les bouches, après l'assemblée du conseil, jeudi dernier. On avait obtenu que l'échevin Karignan se tût et cela constituait une victoire pour ceux qui aiment l'ordre et la bonne administration des affaires municipales.

Voici comment les choses se sont passées: M. Karignan parlait, je ne sais plus au juste de quel sujet (lui non plus, du reste) et, au bout de dix minutes, on entendit un "toc, toc, toc", partir du pupitre du maire Dalbé, tiré de son sommeil par une période bruyante de l'orateur. Celui-ci sourit d'un petit air entendu et dit: "Je sais ce que cela signifie et mon intention est de présenter immédiatement une motion à l'effet de suspendre les règlements du conseil".

Le maire et M. Karignan attendirent un instant, mais personne ne se leva pour appuyer cette motion et M. Karignan

dut reprendre son siège. Il est évident que tous les deux avaient lu "L'Autorité Nouvelle" de la semaine dernière mais ils pensaient bien qu'une petite suspension des règlements permettrait à M. Karignan de tenir le crachoir toute la soirée. Ils ont été déçus. M. Karignan "l'a fermée".

SINGULIERE PHILANTHROPIE

Au moment où Mussolini, Briand, MacDonald, Hitler, penchés sur des ouvrages d'économie sociale tentent de résoudre le problème du chômage, le proluxe Karignan, à lui tout seul, paraît-il, vient de la résoudre merveilleusement. Pour cela, il a fait une expérience avec le chauffage de l'Hôtel-de-Ville. L'an dernier, le préposé aux fournaises, M. Zéphir Clagne, travaillait douze heures par nuit, et sept nuits par semaine pour chauffer. Durant le jour, les pompiers, à tour de rôle, entretenaient le feu (pas

(A suivre à la page 2)

CHRONIQUE DE LACHINE

(Suite de la page 1)

le feu sacré) au taux d'un dollar par jour. M. Clagne touchait donc 84 heures à 30 cents, soit \$25.20 par semaine, et le pompier de semaine \$7, soit un total de \$32.50. A toutes ses autres qualités M. Karignan joint celle d'être généreux et c'est pourquoi il a divisé le travail entre trois hommes qui, au taux de 25 de l'heure, reçoivent chacun \$14. Il y a sans doute un chauffeur en chef, un chauffeur intérimaire et probablement, un chauffeur suppléant. Ce sont MM. Clagne, Leblanc et Emond, tous les trois mariés et pères de familles. Le gros Dalbé qu'on voit trôner à tous les banquets aux huitres pourrait probablement nous dire comment ces chauffeurs bouclent leur budget de famille avec \$14 par semaine. Il doit le savoir, lui qui aime tant les huitres, mais ne s'en fait jamais servir une douzaine d'un coup de crainte de se trouver treize à table.

MM. Karignan et Dalbé peuvent répondre que les malheureux sont satisfaits de travailler dans de telles conditions quand il y a 600 chômeurs dans la seule ville de Lachine. Il est aussi vrai que de pauvres gens mangent ce qu'ils trouvent dans les boîtes à ordures, mais il se peut aussi que ces personnes eussent préféré se nourrir ailleurs. Il n'y a pas très longtemps, un homme est mort empoisonné à l'hôpital, d'avoir mangé des déchets. Cela n'a pas interrompu la paisible digestion d'un Dalbé ventru ou d'un Karignan araignée.

UN BLUFF EVENTE

Ces deux bluffeurs auraient pu pousser plus loin leur améloration et employer six hommes au lieu de trois ou douze au lieu de six, toujours en réduisant le prix payé à chacun. C'est ce qu'on nomme le "système parcellaire", en anglais "sweating system". Il a des partisans chez tous ceux qui aiment à ne rien faire tandis que les autres travaillent. Cependant, ces fainéants peuvent nourrir leurs employés avec des maximes de la plus haute morale.

Nous sommes heureux d'apprendre que le capitaine MacKenzie et le constable Quenneville ont été réinstallés dans leurs fonctions à l'assemblée du conseil de jeudi soir dernier. Nous en sommes d'autant plus satisfaits que les choses se sont passées de la manière dont le demandait notre article de dimanche dernier. L'échevin Karignan a bien voulu faire de ses petites scènes dont il est coutumier, mais il a été vite mis à la raison par les échevins Leduc et Masie qui lui ont fait comprendre que les membres du conseil en avaient assez de ses plaintes et de ses gémissements.

CRAIGNAIT-IL UNE CHI-QUENAUDE ?

Quand il put reprendre la parole, le prophète Karignan s'est mis à invectiver les autres échevins. Que voulez-vous? c'est son unique manière de discuter une question. Il a reproché (en quels termes!) à l'échevin Gilberry de s'être fait aider par lui durant ses élections et lui a dit qu'il le ferait battre aux prochaines, ce qui n'est guère à craindre quand on sait quelle toute petite poignée d'amis le tempéteux Karignan peut recruter. C'est alors que l'échevin Leduc lui a demandé s'il était vrai qu'il ait dit que lui (Leduc) avait dans les veines du sang de poisson. M. Karignan a répondu dans la négative, ce qui lui a évité d'entendre probablement un argument frappant.

En lisant le procès-verbal de l'assemblée du comité tenue le trentième jour d'octobre 1930, nous trouvons un item qui nous intrigue quelque peu et qui se lit comme suit : Article No 15... que le secrétaire-trésorier de cette cité soit autorisé à passer au compte des pertes, la somme de \$72.80 chargée au "Lachine Curling Club", en raison d'une bâtisse érigée sur le lot No 171-175 qui fut démolie antérieurement à l'imposition de la taxe générale pour l'année courante; le tout, suivant les conclusions du rapport de l'aviseur légal de la cité en date du 30 octobre 1930.

Il appert que ces messieurs n'y auraient eu aucune difficulté à convaincre nos administrateurs de diminuer ce montant; en effet, une délégation représentant le "Lachine Curling Club" s'est présentée au comité, le 14 octobre 1930, pour en faire la demande, et le 30 octobre 1930, toute l'affaire était bâclée à leur satisfaction.

DE PETITS FRICOTS

Nous ne voulons rien insinuer, mais si notre mémoire nous sert bien, le "Lachine Curling Club" est justement l'endroit où les membres de ce club savent se montrer généreux au point d'inviter à différents intervalles, notre maire et ses amis à de petites fêtes et, quand elles sont finies, ils ne sont pas tous d'accord pour nous dire à quelle heure le friicot a pris fin.

Il nous semble que ce traitement généreux n'est pas le même pour tous les contribuables. En effet, il y a deux ans, notre marché public était détruit par un incendie des plus mystérieux. Il y avait dans ce marché plusieurs locataires d'états qui ont dû se trouver un local ailleurs, afin que leur commerce n'en souffrit pas trop. Comme il leur a fallu louer ailleurs, notre cité n'a pas manqué de leur demander une taxe d'affaires pour l'année complète, bien qu'ils n'aient pris possession de leur nouveaux locaux qu'en septembre de cette même année.

Inutile de dire qu'ils n'étaient nullement satisfaits de cet injuste traitement et une délégalation composée de MM. G. Thoin, J. Laplante, J. Murphy et A. St-Denis s'est présentée au comité pour protester énergiquement. Non seulement le conseil n'a pas fait droit à leurs demandes, mais on les a éconduits plus ou moins poliment.

De plus, le "Lachine Curling Club" est en train de reconstruire ses édifices et d'en ajouter de nouveaux, mais comme le règlement leur accorde une exemption de taxes d'un an, cela veut dire que ce club, composé de gens à l'aise et parfaitement à même de payer, n'aura rien à déboursier d'ici dix-huit mois...

LES VINGT LOGEMENTS

Un grand journal vient d'annoncer que les chômeurs sont au nombre de six cents à Lachine. En voilà assez pour construire les fameuses maisons dont M. Dalbé a tant parlé, mais qu'il ne se décide pas à commencer. Il nous avait promis de faire bâtir vingt logis. Nous ne lui demandons pas d'employer trente chômeurs dans chacun de ses vingt logis, ce serait trop, mais il pourrait tout de même en prendre quelques-uns pour commencer les fondations. A moins qu'il ne s'agisse de chalets en Espagne.

Le filtre ne se construit pas plus vite que les maisons de Dalbé. On a apporté dans toute cette affaire une lenteur qui surprendrait partout ailleurs et pendant ce temps là, les chômeurs vivent de l'air du temps, qui est froid, sauf pour les trois chauffeurs à quatorze dollars par semaine de MM. Karignan et Dalbé. Ce dernier se remplit consciencieusement le ventre d'huitres à tous les partys auxquels il assiste.

M. Karignan s'est-il trompé? M. Karignan a-t-il faussé la vérité? M. Karignan a-t-il vulgairement menti? C'est ce qu'on se demande en attendant cet échevin se vanter d'avoir épargné de l'argent à la ville au sujet de l'acquisition du terrain de M. J. A. Lejour. Nous allons rétablir les faits pour indiquer comment ce bruyant échevin tente de tromper tout le monde.

La ville, on le sait, avait besoin d'une lisière de terrain, rue Saint-Joseph et le propriétaire, M. Lejour, offrit de la vendre \$2,000, offre que la ville refusa. Elle offrit d'abord \$500, puis \$1,000, mais Lejour ne voulut pas entendre parler de cette somme. La question fut soumise à la Commission des Utilités Publiques qui, par une décision rendue hier, a fixé le montant des dommages à \$685, soit \$315 de moins que la dernière offre de la ville.

Mais cela n'empêche pas le nommé Karignan de se vanter qu'il a épargné de l'argent à la ville, quand il avait été partie de l'offre de \$1,000 et que la Commission fixe le prix à \$685. C'est justement le contraire de la vérité que M. Karignan avance. Loin d'avoir épargné de l'argent à la ville, il lui aurait fait dépenser \$315 de plus si Lejour avait été assez fin pour accepter l'offre.

M. Karignan nous fait penser à une fable, celle de l'âne qui porte les reliques. Toutes les populations se posternent devant les reliques et l'âne, en âne qu'il est, s'imagine que c'est lui qu'on vénère. Il en est de même de M. Karignan et de ses projets qui sont ses reliques à lui. Les reliques disparaissent et l'âne reste.

DANGEAU

72 voitures à votre service

LE BON PAIN DE "CHEZ-NOUS"

Le nom suffit pour mettre l'eau à la bouche... surtout si on y ajoute les délicieux

GATEAUX

JUMEAUX

(Twin-Kops)
"LE GOUT DU TOUT"
Boulangerie essentiellement
Canadienne-française

I. CARON

CRéscant
4114

WEstmount
4699

LE SERVICE ÉLECTRIQUE... LE BUSTE DE L'HON.

CAIRINE WILSON

Par Mme E.-L. de Montigny-Giguère

(Suite de la première page)

cents des autres commodités.

Et n'oublions pas que cette comparaison n'est basée que sur les prix et ignore les perfectionnements apportés à l'industrie électrique, lesquels ont augmenté la valeur du service pour l'abonné. Nous nous servons de lampes ayant un pouvoir éclairant des deux tiers meilleur que les lampes de 1914. De sorte que, si nous faisons la part du rendement, ou si nous tenons compte de l'amélioration dans le service obtenu, celui-ci a une puissance d'achat de trois à quatre dollars, à la valeur présente du dollar.

Il y a donc mouvement à la baisse dans le coût du service électrique tandis que toutes les autres nécessités de la vie sont à la hausse. Cette tendance a été amenée par une amélioration extraordinaire dans les procédés de production et de distribution et par un usage plus répandu de l'électricité. Cependant on est arrivé à ce résultat malgré la même hausse des matières premières, de la main-d'œuvre et des impôts à laquelle les autres industries eurent à faire face durant cette période.

Ce qui augmente le plus rapidement dans le coût de la vie, ce sont les impôts directs et indirects. Ils affectent chaque item du budget familial. Pour le service électrique, sept cents par dollar vont à l'impôt. A voir les bonds exécutés par les impôts municipaux, provinciaux et fédéraux, on dirait que l'industrie "imposante" semble anxieuse de suivre la croissance phénoménale de l'industrie électrique.

Nous ne pouvons donc pas ne pas songer que les déniégateurs de l'industrie électrique pourraient s'occuper beaucoup mieux; que l'énergie dépensée dans les cercles politiques en attaques contre une industrie prospère serait mieux employée à enrayer le gaspillage des fonds publics. De cette façon tous partageraient le rôle enviable joué par l'industrie électrique en épargnant de l'argent à nos citoyens et en créant la prospérité en général.

Montreal Light Heat & Power Consolidated

Année	Tarif net par kw-hr.
1908	12.75 cents
1909	10.00 "
1910	9.00 "
1911	7.50 "
1912	7.00 "
1913	5.40 "
1914	6.00 "
1916	5.00 "
1919	4.80 "
1923	4.25 "
1924	4.00 "
1925	3.50 "
1928	3.25 "
1930	3.00* "

*Décroissant jusqu'à 1.50 cent par kilowatt-heure pour consommation en quantité.

LA CRISE DU CHOMAGE...

(Suite de la page 1)

Le commerce et l'industrie de la Grande-Bretagne ont diminué ou ne se sont pas développés parce que certains marchés se sont fermés ou que certains pays, jadis clients de la Grande-Bretagne, se sont lancés dans la fabrication. Ici, nous cherchons à fermer nos marchés commerciaux, si péniblement acquis par le gouvernement libéral, en augmentant inutilement un tarif déjà trop élevé et créé pour favoriser quelques individus aux dépens de tout le pays. Dans un cas comme dans l'autre, le résultat est le même: augmentation du chômage.

Encore une fois, ni M. Bennett, ni son parti ne sont la cause directe ou indirecte de la crise, mais ils font tout pour l'aggraver et la faire peser plus lourdement sur le peuple par une ligne de conduite intempestive autant que maladroite. En voulant servir des amis politiques ils desservent le peuple tout entier et cette faute sera la cause de leur chute prochaine. Ils ont sciemment trompé le peuple avant les élections, ils continuent leur politique de duplicité après les élections, mais le mensonge ne peut durer éternellement et la vérité saura se faire jour plus tard.

QU'ILS RESTENT CHEZ EUX!

La journée de vendredi dernier a été marquée par deux petites émeutes organisées par des étrangers dans le but de célébrer l'anniversaire glorieux (?) du soviétisme en Russie. De l'avis d'un témoin oculaire, tous les manifestants, au square Dominion comme au Champ de Mars, étaient des étrangers de la même race, tous arrivés depuis peu au Canada et on nous permit de leur demander pourquoi ils manifestaient.

Si c'étaient des partisans du régime absurde de la Russie, ils avaient tort de manifester au lieu de regretter leur départ de leur pays. Le régime soviétique qui vide les bourses et affame les gens y règne en maître. On exécute en Russie comme aux plus beaux jours et ceux qui aiment ce régime n'ont qu'à rester chez eux. Personne ne leur a demandé de venir ici.

Si, au contraire, ils étaient opposés au soviétisme, quelle raison existait-il pour eux de manifester? Ils habitent maintenant un pays où le travail est libre, où l'on peut dépenser le fruit de son travail sans risquer de passer par le peloton d'exécution et où l'on peut aussi exprimer librement son opinion, sans toutefois manifester comme ils l'ont fait.

Le fond de l'affaire est que ces gens entrent trop librement au Canada. Ils ne sont ni cultivateurs, ni ouvriers de ferme, ni même ouvriers en quoi que ce soit. Ils viennent dans le but de brocarter, troquer, acheter, revendre plus cher. En un mot, ce sont des parasites dont nul pays n'a besoin parce qu'ils créent le mécontentement et la discorde partout où ils passent et cela sous prétexte d'amener la liberté.

Qu'ils s'estiment très heureux de n'avoir reçu que quelques coups de bâton des agents. Dans leur pays, on emploie le plat du sabre quand ce n'est pas le tranchant et c'est la seule façon de leur inculquer le respect de l'autorité.

Les ouvriers des unions internationales ou autres n'ont rien à voir avec ces fauteurs de désordres et il leur incombe de déga-ger leur responsabilité de ces émeutes insensées autant qu'inutiles.

PROVERBES

N'épousez pas un brasseur; il vous mettrait dans la bière.
Fuyez le serrurier; il vous jetterait dans les fers.

Le boulanger aurait tôt fait de vous mettre dans le pétrin.
Le tanneur vous tannerait sans pitié.

Méfiez-vous des tailleurs; leur métier les expose à tourner capots.
Le menuisier vous scierait du matin au soir.

Le fabricant d'allumettes vous ferait sentir que tout souffre chez lui.
Le musicien vous nourrirait de son.

Prenez un typographe; au moins vous aurez un homme de caractères.

L'AVEUGLE ET SON CHIEN

Un mendiant se promène, tenant un chien en laisse et murmurant d'une voix dolente:
— Ayez pitié d'un pauvre aveugle, s'il vous plaît!
Les sous pleuvent, quand un passant, plein de méfiance, lui dit sévèrement:
— Vous avez l'air d'y voir clair!
— Oh! monsieur, répond le mendiant, ce n'est pas moi qui suis aveugle, c'est mon chien.

COUR SUPERIEURE

JOHN CHUDIO, ouvrier, des Cité et District de Montréal, demandeur, vs Dame LINA LIER, autrefois des Cité et District de Montréal, et maintenant de Suisse, épouse commune en biens de John Chudio, ouvrier des cité et district de Montréal. Défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois le présent mois.

Montréal, 4 novembre 1930.
F. Dépatie,
Député-Protonotaire.
Lyon W. Jacobs, C.R.,
Avocat du Demandeur.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

Avis est par les présentes donné que Joseph Norman Berger, des cité et district de Montréal, comté d'Hochelega, province de Québec, marchand, sollicitera du Parlement du Canada, au cours de la prochaine session, un bill de divorce d'avec son épouse Isabelle Gertrude Bowie, pour adultère et désertion.

Daté à Montréal, province de Québec, ce 3ème jour de novembre 1930
Gordon M. Webster,
Procureur du requérant,
275 St-Jacques Ouest, Montréal.

AVIS PUBLIC

LOI ELECTORALE DE QUEBEC LISTE DES ELECTEURS CITE DE MONTREAL

Toutes les personnes domiciliées dans les limites de la CITE DE MONTREAL, qui sont sujets britanniques, du sexe masculin, qui ont 21 ans accomplis et qui possèdent toutes les autres qualifications requises pour être inscrites sur la LISTE DES ELECTEURS POUR L'ELECTION D'UN MEMBRE DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE, actuellement en voie de préparation, sont priées de se présenter

LES 13, 14 ET 15 NOVEMBRE
DE 9 HEURES DU MATIN A 10 HEURES DU SOIR

à celui des bureaux temporaires qui est le plus proche de leur domicile pour y déposer une demande en inscription sur la dite liste des électeurs.

MONTREAL-STE-MARIE	Cashmir Valiquette	2357	Rosen
MONTREAL-DORION	J. A. Ducloux	1875	Demontigny Est
MONTREAL-NECHER	G. Flavel	6501	Marquette
	Joseph Martin	1528	Laurier Est
	Pharmacie Jédard	1112	Papineau
	Georges Durocher	4527	Cartier
	Z. Desrochers	4291	Messier
	Comte Blanchet	821	Pulvith Est
MONTREAL-ST-JACQUES	A. Martineau	1753	Montclair
	Norbert Laporte	3885	Mentana
	J. Fournier	904	Montclair
MONTREAL-ST-LOUIS	C. Lecavaller	288	Demontigny Est
	L. Levinson	3707	St-Laurent
MONTREAL-ST-LAURENT	Beaver Hall Apart'm'ts	1112	Beaver Hall IIIII
MONTREAL-LAURIER	Association Italienne	335	Dante
	S. Harris	352	St-Viateur Ouest
	Lucien Tardif	5509	St-Laurent
MONTREAL-ST-HENRI	Salle Hotel de Ville	Place St-Henri	
	Wm. Ramville	4270	St-Emille
MONTREAL-STE-ANNE	Bain Hashion	757	Seigneurs
	Station de Police No 7	217	Young
MONTREAL-ST-GEORGES	M. Marquis	1461	Dorchester Ouest
MONTREAL-MAISONNEUVE	P. McKenna	958	Cathedral
	C. Guay	2615	Holt
	J. Brisson	3151	Lafontaine
MONTREAL-VERDUN	C. Danseure	4034	St-Catherine E.
	Hector Leroux	1125	Charlesvoix
MONTREAL-LAVAL	Ernest Roy	2716	Jacques Hertel
	Pharmacie L. J. Fortin	8180	St-Denis
	P. H. Gamelin	214	Hector
	A.B. Oulmet	10231	Sacré-Coeur
MONTREAL-WESTMOUNT	J. E. Lafrance	200	De Castelneau
	Lodge Drug Store	1510	Queen Mary Road
MONTREAL-Jacques-Cartier	R. Bangzof	6296	Shorbrooke Ouest
	Station de Police 6 22	40	Montée S. Laurent

Par ordre: ALBERT McCAUGHAN,

Bureau des Listes Electorales Provinciales,
515, St-Gabriel, — Phone: HArbour 6221, Local 1222

CARTES D'AFFAIRES

TEL. CALUMET 0179

Avocats Procureurs

Office - Bureau Atelier

BERCOVITCH, COHEN & SPECTOR

Tél. MAin 5100-5101

414 rue St-Jacques Ouest,
MONTREAL

Daniel Kochenburger

Plomberie - Couverture - Chauffage
MAISON FONDÉE EN 1898

MONTREAL

SATISFACTION GARANTIE

Section 604

Tél.: HArb. 0211

de la DURANTAYE MARTINEAU & REEVES

AVOCATS

Immeuble Thémis

(10, St-Jacques ouest)

Louis-Joseph de la Durantaye.
Jean-Chrysostôme Martineau.
René Reeves.

Une *Dow* ou deux
chasse les bleus!

BIERE OLD STOCK

Brasserie Dow, Montréal

LES FEMMES DANS L'HISTOIRE

COMPILATIONS DE JULES BOURBONNIERE

MADAME DE POMPADOUR

Une des occupations les moins connues, de Madame de Pompadour, est à coup sûr, les gravures sur saivres.

La favorite de Louis XV, se délaissant dans cet art délicat, des soucis que lui donnait la politique.

Cependant on sait que la marquise s'adonnait avec beaucoup d'ardeur aux beaux-arts, et les protégeait de son mieux.

On a conservé d'elle, un album in-folio, contenant une suite d'estampes gravées, qui sont en quelque sorte, le reflet de ses occupations et de ses affections.

A tout seigneur, tout honneur, Louis XV occupe la première planche de l'album. Cette gravure est suivie de reproductions de la bataille de Fontenoy, de celle de Lawfeld; on voit une estampe représentant le "MARIAGE DU DAUPHIN", l'ALLIANCE AVEC L'AUTRICHE, des allégories célébrant les beaux-arts, puis "LEDA", "JACQUET", le "tambour-major du régiment du Roi", et en dernier lieu, les chiens favoris de Madame de Pompadour, ainsi que des amours.

A ce talent, la marquise joignait celui de peindre; mais ses préférences allaient au dessin du portrait. Voltaire, un jour, la surprit en train de crayonner une tête et lui décocha ce compliment improvisé:

Pompadour, ton crayon divin Devrait dessiner ton visage. Jamais une plus belle main N'aurait fait un plus bel ouvrage.

La Tour, l'auteur de délicats portraits, dont on a beaucoup parlé, lors de la libération de Saint-Quentin, n'était pas d'humour commode.

Mandé à Versailles, pour faire le portrait de la marquise de Pompadour, La Tour répondit qu'il n'allait pas peindre en ville. On lui fit observer, qu'il n'était guère galant. Le peintre céda, mais exigea en retour, que les séances de pose, ne fussent interrompues de personne.

Arrivé chez la favorite, La Tour se met à l'aise, déboucle ses écarapins, ses jarretières, ôte son col, accroche sa perruque à une girandole, tire de sa poche, un petit bonnet de taffetas et dans ce déshabillé pittoresque, commence le portrait. Il n'était pas depuis un quart d'heure à l'œuvre que Louis XV se présente. Le peintre, sans s'émouvoir, proteste et range ses pastels. Le roi tout en riant, engage l'artiste à continuer son beau portrait; mais l'autre, irrascible, n'en voulait pas démordre. — Je reviendrai, dit-il, quand madame sera seule.

Le monarque dut céder et se retira.

TETRAZZINI

Mme Louisa Tetrazzini, la fameuse cantatrice d'opéra, épousa Pietro Vernati, âgé de 32 ans, le locataire de sa maison de Rome, où elle le rencontra. Mme Tetrazzini se maria ainsi à 52 ans, le 25 octobre 1926.

LUCECE BORGIA

En 1929, une annonce de presse, a fait connaître, la vente aux enchères, de l'armoire aux poisons, de Lucrèce Borgia, après avoir appartenu aux tzars russes, fut acquise par un ancien diplomate Russe, probablement désireux de se faire des fonds.

Ce meuble est un modèle d'art italien. Vieille de 400 ans environ, en ébène sculptée, cette armoire mesure, environ 6 pieds de haut et 3 et demi pieds de large.

Elle est ornée de bronzes, représentant des dieux, des nymphes et des satyres d'allures pornographiques. Au centre une pendule d'or merveilleuse.

Le propriétaire en 1929, sauva cette pièce, de la maison de Raspoutine, à qui l'Impératrice en avait fait don, après que le fameux moine, lui avait fait croire, qu'il puisait son inspiration dans ce meuble.

L'armoire de Lucrèce Borgia avait été offerte au tsar Nicolas Ier, au commencement du 19ème siècle par le cardinal Ferdinand de Médicis, en reconnaissance de la protection, accordée par Nicolas, aux catholiques romains, en Russie.

Elle renferme près de cent tiroirs secrets, manœuvrés par un mécanisme compliqué. Chacun de ces tiroirs, contenait un poison mortel, différent, que Lucrèce destinait à ses "amis".

EDITH CAVELL

Georges Gaston Quien, fut condamné à mort en septembre 1919, pour avoir trahi la garde-malade Edith Cavell, aux Allemands, durant la Grande guerre.

Il eut un nouveau procès en octobre 1919, et l'on changea l'accusation en celle d'avoir communiqué avec l'ennemi et il fut trouvé coupable. Le 30 janvier 1920, il fut condamné à 20 ans de prison.

DU DEFFAND

Marie de Vichy-Chambron, marquise Du Deffand, est une femme de lettres française, née en 1697, morte en 1790.

En 1718, elle épousa le riche marquis Du Deffand, dont elle se sépara au bout de peu de temps.

Qui est loin de la maison?

Gardez la famille unie. Si quelqu'un est loin de la maison le plus facile et plus rapide moyen de l'atteindre c'est par Longue Distance. Les jeunes gens de nos jours affichent beaucoup d'indépendance et de confiance en eux-mêmes mais leurs coeurs battent encore rapidement quand ils entendent la voix de papa ou de maman sur la ligne.

Même s'ils s'adonnent aux affaires, dans les villes éloignées leur nature ne change pas avec leur habitation. Les chères voix familières gardent leur puissance émotive.

Ayez une date fixée pour appeler les absents par Longue Distance. Jamais le service n'a été aussi rapide. Les taux du service interurbain avec les villes environnantes — disons dans un rayon de 25 milles — sont très bas.



D'esprit sceptique, de tempérament vif, elle s'adonna au plaisir et au monde.

Devenue aveugle en 1755, elle se retira dans le couvent de Saint-Joseph à Paris, où elle recueillait les personnes du meilleur ton et les plus grands écrivains.

En 1754, elle prit comme lectrice Mlle de Lespinasse, avec laquelle elle rompit dix ans plus tard d'une façon éclatante.

La société qu'elle recevait se sépara en deux camps, et Mlle de Lespinasse entra avec elle, les encyclopédistes.

L'année suivante, elle se lia, d'une sincère amitié avec Horace Walpole.

Madame DuDeffand est une des physionomies les plus curieuses, sinon toujours des plus sympathiques, du XVIIIème siècle. Son style, comme il nous apparaît, et sa "CORRESPONDANCE", édition Saint-Aulair, est plein de charme et d'originalité.

Indépendante d'esprit, détachée de toute opinion, elle fut toujours ennemie du pédantisme et du lieu commun (Ecrivains et Littérature — Gibl et Lollé).

Le président Hénauld, disait de la cuisinière de Madame Du Deffand, qui était très inhabile et confectionnait mal la cuisine.

NOTRE SOCIÉTÉ D'OPÉRETTE JOUE UN PEU PARTOUT

La Société Canadienne d'Opérette a commencé de façon active à faire œuvre de décentralisation artistique. Le 4 octobre, la Section de Comédie jouait "La Châtelaine de Shênstone", au théâtre Victoria, de Victoriaville. Vu le succès obtenu, la direction de ce théâtre demandait à la Société de revenir avec de l'opérette. Le 3 novembre, on y donnait "La Chanson de Fortunio", une partie de concert et "M. Chouffleur" restera chez lui". Le succès fut très grand, et le directeur du Victoria tient à ce que la Société y revienne. Le public fut extrêmement enthousiaste.

Le 13 novembre, la Société donna le même spectacle à St-Lambert, sous les auspices du Cercle Musical. Enfin, la Société est en pourparlers avec Trois-Rivières, Québec, St-Hyacinthe, L'Angeville et différentes villes de la province pour de prochaines soirées.

ne: Entre elle et la Brinvilliers il n'y a de la différence, que dans l'intention.

LADY SCOTT

Lady Scott, veuve du capitaine Robert P. Scott, l'explorateur Antarctique, qui, avec 4 autres membres de son expédition, périrent durant une tempête de neige, retournant du Pôle Sud, au commencement de l'année 1913; s'est remariée le 3 mars 1922 au Lieutenant-commandant Hilton Young, secrétaire financier du Trésor de la Grande-Bretagne.

La cérémonie eut lieu dans la crypte de la chapelle de la Chambre des Communes, à Londres, par l'évêque de St. Albans.

Le très-honorable Austen Chamberlain, leader du Gouvernement servait de témoin à la mariée. La cérémonie fut très simple et il n'y eut aucune réception.

Mlle ELIANE SYLVAIN

Le journal "La Presse" de Montréal, publiait ce qui va suivre, en 1907:

"La Presse" publiait dernièrement, la nouvelle que Mlle Eliane-Marguerite Sylvain, une canadienne-française, de Manchester, N. H., avait gagné le prix de beauté, accordé par les juges du concours, organisé, par le "BOSTON SUNDAY HERALD".

"Suivant le verdict du comité de juges de ce récent concours de beauté, Mlle Sylvain, de Manchester, N. H., fille aînée du Dr Emile Sylvain est la plus belle femme de la Nouvelle-Angleterre, pour la raison qu'elle est conforme à la conception grecque, de la beauté féminine. Mlle Sylvain est âgée de vingt et un ans.

"C'est une brunette admirable, comme on en peut juger, par le portrait que nous publions aujourd'hui.

"La distinction qui échoit à cette Canadienne-française, des Etats-Unis, est accompagnée, comme nous l'avons déjà dit, d'un premier prix de \$250.

MARIE STUART

Voici de belles paroles de Marie Stuart, prisonnière, à ses ministres, qui voulaient lui faire signer son abdication: "Plutôt mourir que de laisser tomber volontairement, de mes mains, le sceptre que je tiens de mes ancêtres; il ne me quittera qu'avec la vie, et mes dernières paroles, seront celles d'une reine d'Ecosse".

MARIE D'ANGLETERRE (Fille de Charles Ier)

La princesse royale, Marie, fille de Charles Ier d'Angleterre, naquit le 4 novembre 1631. Elle fut baptisée le jour de sa naissance, et, dans sa tendre enfance, elle était renommée pour son esprit, sa grâce et sa beauté.

A l'âge de dix ans, elle fut mariée à Guillaume des Pays-Bas, âgé de 18 ans; mais il était convenu qu'elle resterait en Angleterre, jusqu'à l'âge de douze ans. Son mari devait lui accorder 1,000 livres sterling par année, ainsi que deux résidences.

A douze ans elle alla rejoindre son mari. Son premier enfant naquit lorsqu'elle atteignit 19 ans: ce fut Guillaume III d'Angleterre. Elle perdit son mari quelques mois avant la naissance de ce fils. Marie ne se remaria pas.

Elle mourut de la picotette à l'âge de 30 ans. En dépit de sa jeunesse, de ses manières heureuses et de sa beauté, elle ne fut jamais populaire en Hollande, du fait qu'elle n'essaya jamais d'apprendre le Hollandais.

MENJOU AU SAINT-DENIS

Encore un film 100 pour cent parlant français, mais un film tourné chez Paramount. Cette production intitulée "L'Enigmatique M. Parkes" a comme vedettes les deux brillants artistes français que sont Adolphe Menjou et Claudette Colbert. Claudette, la nouvelle étoile de Hollywood est de mieux en mieux sous tous les rapports depuis qu'elle s'est révélée dans "The Big Pond" avec Maurice Chevalier. La gracieuse artiste française se surpasse dans un rôle qui lui va comme un gant. La distribution comprend aussi Emile Chautard, Adrienne d'Ambriecourt (on se souvient de cette belle artiste, qui fit une saison à Montréal avec Lombard et Schauten) Andréa Ravel, Armand Kaliz, un "traitre" des plus élégants, Jacques Jarville et André Chéron.

Il y a bien longtemps que nous n'avions vu Adolphe Menjou, qui nous revient plus intéressant que jamais, car le Menjou du film parlant relegate dans l'ombre le Menjou du film muet. Nous avons vu et entendu Menjou dans son dernier film et le fait d'avoir ajouté au dialogue son jeu n'a nullement nui à sa personnalité. Menjou reste le gentilhomme parfait, ironique, subtil et énigmatique, selon le cas, que nous avons toujours admiré. Menjou plus que jamais est un artiste impeccable. Le timbre de sa voix est agréable, et sa diction, des plus correctes.

Entre autres complications comiques, on voit Harold Lloyd se tirer d'une situation embarrassante lorsqu'il se trouve à bord d'un paquebot à destination des îles Honolulu, en compagnie de la jeune fille de son cœur et du père et de la mère de la mère de celle-ci. Il finit par se débarrasser d'un échafaudage de peintres le long d'un gratte-ciel, ayant en mains un document qui donnera à sa firme le plus gros contrat qu'elle a jamais eu. Les dernières scènes nous montrent Harold Lloyd qui reux.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

HAROLD LLOYD AU PALACE

Harold Lloyd est la vedette du film "Feet First" qui est mis à l'affiche du cinéma Palace à partir d'aujourd'hui. C'est le seul film qu'il a tourné depuis un an.

Dans "Feet First", Harold Lloyd joue le rôle d'un commis de ventes dans un magasin de chaussures, qui tombe en amour avec la secrétaire du propriétaire de l'établissement. Le rôle de la secrétaire est joué par la jolie Barbara Kent. Ce film présente des situations amusantes; le commis veut gagner le cœur de la jeune fille et devenir quelqu'un dans l'établissement où il travaille.

Aujourd'hui — Le comique par excellence!

Voici les jours heureux qui reviennent — Le fameux Harold avec toute une série de nouvelles farces avec toute une série de nouvelles farces qui vous feront vous esclaffer

Le Monarque du Rire —

HAROLD LLOYD avec Barbara Kent dans "FEET FIRST"

Du sentiment et de l'émotion à la profusion! —AU—

PALACE CETTE SEMAINE Matinée populaire quotidienne 25 cents

(Dimanche excepté) NOTA: les portes ouvrent à 10h. 15 a.m. Veuillez donc venir de bonne heure.

Sans arrêt, 10.30 a.m. à 11.30 p.m.

Entre autres complications comiques, on voit Harold Lloyd se tirer d'une situation embarrassante lorsqu'il se trouve à bord d'un paquebot à destination des îles Honolulu, en compagnie de la jeune fille de son cœur et du père et de la mère de la mère de celle-ci. Il finit par se débarrasser d'un échafaudage de peintres le long d'un gratte-ciel, ayant en mains un document qui donnera à sa firme le plus gros contrat qu'elle a jamais eu. Les dernières scènes nous montrent Harold Lloyd qui reux.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

Le programme du Palace comprend aussi plusieurs petits films, des caricatures sonores, des Actualités parlantes et un numéro d'orgue par Buddy Payne.

AVIS PUBLIC

LISTE DES ELECTEURS LISTE DES ELECTEURS CITE DE MONTREAL

Toutes les personnes domiciliées dans les limites de la Cité de Montréal, qui sont sujets britanniques, du sexe masculin, qui ont 21 ans accomplis et qui possèdent toutes les autres qualifications requises pour être inscrits sur LA LISTE DES ELECTEURS POUR L'ELECTION D'UN MEMBRE DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE, actuellement en voie de préparation, sont priées de se présenter:—

LES 10, 11 ET 12 NOVEMBRE

DE 9 HEURES DU MATIN A 10 HEURES DU SOIR

à celui des bureaux temporaires qui est le plus proche de leur domicile pour y déposer une demande en inscription sur la dite liste des électeurs. MONTREAL-SAINT-MARIE, Emery Girard, 2413 Notre-Dame Est.

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-DORION E. D. Leblanc 1257 Demontigny East

MONTREAL-MERCUR N. Z. Millette 5190 Papineau

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

MONTREAL-SAINTE-MARIE J. Boucher 1891 Iberville

Ouverture de la Ligue Mont Royal

LA LIGUE MONT-ROYAL OUVRE SA SAISON CET APRES-MIDI A L'ARENA

L'ouverture officielle, forcément remise dimanche dernier pour des raisons incontrôlables, sera faite après-midi, à l'Aréna Mont-Royal. A une assemblée tenue jeudi soir, à l'Aréna, il a été décidé de commencer toutes les parties de ligues à 2.15 afin que tous soient en temps. Le programme fera voir les quatre aspirants à la couronne du Saint-François-Xavier.

Le programme d'aujourd'hui est le suivant:

2.15: LAFONTAINE vs SAINT-MICHEL

3.45: C. P. VERDUN vs CHAMPETRE.

Tous les amateurs de hockey iront voir la fameuse équipe de Verdun qui promet de faire une lutte très acharnée aux champions. Les captures de Harry Walker, Pete Jotkus, Bert Connelly, Larose et McLean porteront leurs fruits aujourd'hui. Champêtre aura plusieurs joueurs nouveaux mais tient à les lancer en inconnus sur la glace pour leur débuts.

Johnny Lynch aura le même club que dimanche dernier. C'est tout dire. Neville et Bernie sont les joueurs que recherchaient plusieurs clubs du Groupe Senior. Ce sont deux étoiles suivies par les éclaireurs professionnels. Les buts sont bien gardés avec Jim Rowan et Geo. Seed.

LaFontaine avec ses Paul Arcand, ses Stew Shearer, ses Archambault, ses Hamel, etc., attire l'attention de tous les fervents de la ligue Mont-Royal. Le gérant DeBonville aura le club à surprises du circuit Reed.

Voici l'alignement des deux clubs pour dimanche:

LaFontaine	vs	St-Michel
1 Archambault	Buts	Rowan 11
2 Arcand	Défenses	Scale 9
3 Shearer		Donaldson 2
4 Saint-Jean	Centre	Neville 4
5 Thompson	Aile droite	Bernie 8
6 O'Rourke	Aile gauche	Murray 5
12 Belleumeur	Substituts	Webster 7
7 Hamel		Kerr 14
10 Bélanger		Smith 12
8 Lefebvre		Shink 6
11 Clairmont		Powell 3
		Seed 10

Champêtre	vs	C. P. Verdun
1 Boulanger	Buts	Armstrong 1
2 Fowler	Défenses	Jotkus 2
3 Unsworth		Walker 10
4 Hill	Centre	Valois 4
5 Oeate	Aile droite	Alary 6
6 Cadotte	Aile gauche	Gravel 7
7 Dupuis	Substituts	Reeves 5
8 Colvey		Connelly 3
9 Beauchamp		Kilby ou MacLean 8
11 Alarie		Magnan 9
10 Leduc		

CARNERA AURAIT ETE REINSTALLE

ROME, 9. U.P. — Léon See, gérant de Primo Carnera, a déclaré hier que le poids-lourd italien avait été réinstallé par la commission de boxe de New-York et offrait un combat entre lui et Jack Sharkey, le 12 décembre, au bénéfice des chômeurs.

See a répondu qu'il accepterait le combat si on le faisait au 19 au lieu du 12.

Comme Carnera rencontre Paulino Uzcudum à Barcelone, le 23 novembre, il ne pourrait se préparer pour ce combat, le 12.

Carnera a été rayé de l'arène de New-York il y a quelques mois à la suite de sa bataille avec le nègre Chevalier en Californie.

La commission de boxe, à son assemblée de vendredi dernier, n'a pas étudié le cas de Carnera.

SURE MASK PAYE LA SOMME DE \$28.14

Les courses ont eu lieu hier à Latonia, Pimlico et United Hunts. A Latonia, Sun Mask, dans la quatrième course a payé \$28.14, 12.18 et 6.88. A Pimlico, dans la quatrième également, Star Crest a donné à ses supporters, \$15.40, 6.10 et 4.60; dans la sixième, Clear Sky, \$26.50, 11.90 et 8.10.

A United Hunts, dans la cinquième, Sea Story a rapporté 20-1, 7-1 et 3-1.

LATONIA

Première Course
1. — True Blue Pal, Russell, 5.68, 3.52, 2.88; 2. — Taylor Hay Jr., Arnold, 3.56, 3.08; 3. — Son O' Sweep, James, 3.14. Temps, 1.45 1-5 pour le mille et 70 verges.

Deuxième Course
1. — Morocco, Richard, 5.82, 4.56, 3.02; 2. — My Dan, Marcum, 5.48, 3.00; 3. — Goodman, James, 3.26. Temps, 1.53 pour le mille et 1-8.

Troisième Course
1. — Skirl, Russell, 9.88, 5.14, 3.30; 2. — Coots, Russell, 6.42, 3.50; 3. — Cheers, Marcum, 2.98. Temps, 6 furlongs.

Quatrième Course
1. — Sun Mask, Townrow, 28.14, 12.18, 6.88; 2. — All Hall, Lipiec, 6.92, 4.98; 3. — Chokoloskee, Richards, 5.04. Temps, 1.13 4-5 pour les six furlongs.

Cinquième Course
1. — Royal Julian, McCoy, 4.58, 3.18, 2.20; 2. — Flèche d'Argent, James, 4.74, 2.56; 3. — Ben Machree, McAuliffe, 2.40. Temps, 3.54 pour les deux milles 1-4.

Sixième Course
1. — Griffin, Richards, 7.50, 5.40, 3.64; 2. — Trentonian, Lipiec, 9.20, 4.80; 3. — Silver Scepter, Arnold, 4.28. Temps, 1.54 pour le mille 1-8.

Septième Course
1. — Water Gap, Arnold, 8.70, 5-2; 2. — Jack Anthony, 2-1, 1-1;

UNITED STUNTS

Première Course
1. — Billie Leonard, 12-1, 5-1, 5-2; 2. — Jack Anthony, 2-1, 1-1;

Deuxième Course
1. — Land Boy, 2-9, —; 2. — Inverness, 3-1, 7-5; 3. — Galloping Souvenir, 7-5. Temps, 5.00 4-5 pour les deux milles 1-2.

Troisième Course
1. — Surf Board, 1-7, —; 2. — Commuter, 7-10, —; 3. — Anchors Aweigh, —. Temps, 1-25 2-5 pour les sept furlongs.

Quatrième Course
1. — Are Light, 1-2, —; 2. — Crumpler, 4-1, 1-1; 3. — MacCarthy Moore, —. Temps, 4.25 1-5 pour les deux milles 1-2.

Cinquième Course
1. — Sea Story, 20-1, 7-1, 3-1; 2. — The Ace II, 6-5, 1-2; 3. — Le Digard, 2-5. Temps, 3.54 2-5 pour le mille et 3-4 environ.

Sixième Course
1. — Farm Hand, 9-5, 3-5; 2. — Charioteer, 1-2, —; 3. — Pokey Joe, 1-1. Temps, 2.38 pour le mille 1-2.

LE CANADIEN SE DOIT DE REMPORTER CETTE PARTIE AUX MAINS DES SENATEURS

L'ouverture officielle de la Ligue Nationale de hockey aura lieu, à Montréal, samedi le 15 du courant, au Forum, alors que le Canadien et l'Ottawa en viendront aux prises.

Le Bleu Blanc Rouge semble être très en forme et ses deux parties avec le Providence lui ont fourni un bon entraînement. Les joueurs évoluent avec autant d'ardeur et d'agilité que l'an dernier quand ils remportèrent le championnat du monde aux mains du Boston.

Les fervents du hockey prétendent que le Canadien possède encore l'équipe capable de conserver son titre, car elle n'a subi pratiquement aucun remaniement.

L'alignement comporte les mêmes étoiles telles qu'Hainsworth, S. Mantha, Burke, Morenz, Joliat, Larochelle, Lépine, Leduc, G. Mantha, Wasnie, Mondou, McCaffrey, Palangio, Pusie et Gagnon, une nouvelle recrue.

Le Boston n'a pas lui aussi subi de changements et ce sont les deux qui présenteront cette saison-ci, les mêmes équipes.

Le Canadien se doit de remporter la joute de samedi prochain et cette première victoire aux mains des Sénateurs sera de bon augure pour l'avenir.

Le Bleu Blanc Rouge reçoit un fort encouragement de ses supporters et dès le début de cette saison, il ne faudrait pas tromper leur attente. Les autres clubs se sont fortement renforcés et le Canadien peut anticiper une rivalité nouvelle.

Il faudra se défier d'une trop grande confiance et ne pas mêler trop les cartes pour soutenir une lutte qui s'annonce formidable.

Les Etats-Unis, pays dans lequel le sport du hockey devient de plus en plus en vogue, aiment les championnats et, cette année, les différents clubs de la section américaine aimeraient à obtenir cet honneur.

Le Canadien devra donc pratiquer toute la semaine prochaine avec ardeur pour présenter, samedi prochain, un front uni devant l'ennemi, car les Sénateurs ont toujours été de dangereux adversaires pour lui.

La direction ne veut rien épargner pour conduire son club au championnat et les joueurs se doivent donc de seconder ses efforts.

La première joute attirera assurément une grande foule, comme toujours très enthousiaste, mais il serait très inopportun qu'elle soit témoin d'une défaite.

Le Canadien devra donc être à l'honneur et faire baisser pavillon à l'Ottawa.

LA SAISON DE LA LIGUE DES BANQUES

La ligue de hockey des banques commencera sa saison régulière, le 12 décembre, au Forum. Les parties cédulées sont au nombre de douze, plus deux play-offs. La ligue cette année sera formée des quatre équipes suivantes: la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Nationale, la Banque Royale et un club combiné de joueurs choisis dans différentes autres banques. Ce quatrième club est pour remplacer celui de la banque de Commerce, qui s'est retiré cette année.

La direction de la ligue est formée des membres suivants: W. N. Jackson, président; W. R. Riddle, vice-président; L. A. L. Dyson, secrétaire-trésorier. Comme par les années passées, cette ligue semble être en état de fournir des joutes très intéressantes.

PRESIDENCE DU MONTAGNARD

Le Club de Raquettes "Le Montagnard", fondé le 12 novembre 1895 et incorporé le 3 novembre 1902, a procédé, hier soir, à l'élection de ses officiers pour la saison 1930-1931, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, Berri.

Le Dr L.-O. Geoffron, dentiste de la rue Notre-Dame-Ouest, l'un des juges de la Commission de Boxe de Montréal, sportsman convaincu, a été élu président actif du populaire club de raquettes canadien-français, qui aura connu ses 35 ans d'existence mercredi prochain. Le Dr Geoffron a fixé ses intentions sur les réunions sportives du club, l'hiver prochain.

Le Dr Geoffron répondit aux membres ayant élu à la présidence en termes émus mais avec une franchise qui caractérise ses déclarations, des que celles-ci portent sur des idées arrêtées.

Les dames désirant joindre la section sont priées de se présenter le 19 au soir.

S'il y a des personnes désirant se défaire de leurs costumes de raquettes, elles voudront bien s'adresser à madame P. Ouellette, secrétaire.

L'assemblée des raquetteurs devant avoir lieu lundi, le 10 courant à 8.30 heures, p. m., est remise au mercredi, 12 courant.

CLASSIQUE
Aux examens: — Mademoiselle, pouvez-vous me citer une date classique? — Le 1er septembre, monsieur. — Pourquoi, le 1er septembre? — Dame, c'est la rentrée des classes!

Ces jours derniers ont eu lieu les élections de la Sous-Commission Féminine des Raquetteuses de l'Association. Le retour du scrutin a donné le résultat suivant: présidente, Mme E. Pelletier; vice-présidente, Mme J.-L. Racine; Secrétaire, Mme P. Ouellette; directrices: Mmes F. X. Leduc et Geo. Asteck; éclairer, Mlle C. Dumais; capitaine, Mme A. Huard, présidente honoraire sortant de charge, Mme Médéric Martin.

Le 19 courant, aura lieu une autre assemblée de la sous-commission Féminine des Raquetteuses à laquelle des questions de haute importance seront discutées.

Les dames désirant joindre la section sont priées de se présenter le 19 au soir.

S'il y a des personnes désirant se défaire de leurs costumes de raquettes, elles voudront bien s'adresser à madame P. Ouellette, secrétaire.

L'assemblée des raquetteurs devant avoir lieu lundi, le 10 courant à 8.30 heures, p. m., est remise au mercredi, 12 courant.

CLASSIQUE
Aux examens: — Mademoiselle, pouvez-vous me citer une date classique? — Le 1er septembre, monsieur. — Pourquoi, le 1er septembre? — Dame, c'est la rentrée des classes!

UNE REINE DE BEAUTE DONNERA LE SIGNAL DU DEPART DU MARATHON

Le marathon de raquette Usher's Green Stripe de 200 milles pour le championnat du monde et une bourse de \$4,000, qui aura lieu de Québec à Montréal en février prochain, aura un prologue intéressant cette année. Le départ de la course sera précédé par un concours de beauté, et la gagnante sera nommée Mademoiselle Usher, reine du marathon de raquettes Green Stripe, et accompagnera les concurrents sur tout le parcours. Lorsque la course sera terminée, Mlle Usher ira faire un voyage à Miami, aux dépens de MM. Sam et Allan Bronfman, de la Distillers Corporation, qui sont les donateurs de la bourse du marathon.

Ceci a été annoncé par Armand Vincent, organisateur du marathon, et il annonça en même temps la première inscription à ce concours de beauté. C'est celle de Mlle Germaine D'Arcy, du Venetian Garden, et elle promet d'être une des principales candidates pour le titre de Mlle Usher.

Il n'y a qu'une qualification dans ce concours de beauté, et c'est que les inscrites devront être canadiennes de naissance. Il y a déjà plusieurs années qu'un concours de ce genre a été organisé à Montréal, et il est certain qu'il créera beaucoup d'intérêt. Beauté, personnalité et préstance seront les détails pris en considération par le comité des juges, formé de rédacteurs sportifs.

La gagnante sera choisie une semaine avant le marathon et, avec une chaperonne, donnera le signal du départ aux concurrents, qui se mettront en ligne à Québec. Mlle Usher accompagnera les coureurs sur tout le parcours, car il a été décidé de la pourvoir d'un traîneau tiré par des chiens esquimaux, avec un des meilleurs conducteurs au pays. Mlle Usher donnera le signal du départ aux différentes étapes du marathon. Un grand nombre d'inscriptions sont attendues dans ce concours.

Les détails du marathon sont maintenant complétés et par la correspondance reçue aux quartiers généraux tout semble indiquer que le champ sera beaucoup plus élevé que l'an dernier.

Toutes les jeunes filles qui désirent prendre part à ce concours sont priées de bien vouloir adresser leurs demandes aux quartiers généraux du marathon, 802, rue Ste-Catherine Est, où tous les détails leur seront fournis.

LE MCGILL BAT LE WESTERN PAR 4 A 1

La saison de rugby est terminée, du moins en ce qui concerne les grandes ligues "intercollegiales" et "Big Four". Nous pouvons dire que nos équipes s'en tirent avec peu de gloire, mais beaucoup d'espoir. Les nouveaux joueurs qui ont fait leur apparition cette année promettent d'être des étoiles l'an prochain. Il faut que cet espoir se réalise, car nous n'avons pas eu de champions montréalais depuis pas mal d'années!

La partie d'hier manquait d'enthousiasme. On sentait clairement que l'enjeu n'était pas sérieux.

Le terrain, qui avait gelé la nuit

précédente, était couvert d'une boue glacée qui engourdissait les mains des joueurs et rendait difficile le maniement du ballon. Durant les deux premiers quarts, le jeu ne fut pas sensationnel. Les joueurs glissaient les uns sur les autres sans accomplir de gain appréciable. L'équipe de McGill enregistra trois points sur des "rouges".

Les 8,000 spectateurs n'eurent pas à s'écrouler pour encourager leurs favoris, car rien ne leur en donna l'occasion.

Dans la seconde moitié de la partie, le McGill enregistra un autre "rouge", ainsi que Western. — Résultat final, 4 à 1 en faveur de McGill.

La partie d'exhibition qui doit se jouer demain au Stade Molson en-

ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES AMATEURS DU NATIONAL

L'assemblée annuelle des membres à vie du National aura lieu le mercredi, 19 novembre à 8 h. 15, à l'alest de la rue Cherrir.

Nous pouvons annoncer dès maintenant que le rapport annuel sera plus encourageant que celui de l'an dernier. Malgré tous les efforts des directeurs et de l'administrateur, les opérations régulières pour l'année n'accusent pas un surplus, mais le déficit est de moitié moins considérable que celui de l'an dernier. Toutefois, comme le National a fait cette saison une campagne de souscription parmi les Canadiens-français en vue dans le commerce, les affaires et l'industrie, il se trouve grâce à cette source de revenus à trminer l'présent exercice avec un bon surplus. La souscription faite parmi nos millionnaires a rapporté le joli montant de \$30,000.

Les perspectives sont donc infiniment plus encourageantes que lors de l'assemblée annuelle de l'an dernier.

"Il y a eu augmentation des recettes dans tous les départements", nous disait l'un des directeurs de notre Association.

"Il y a eu augmentation dans les recettes du bain, des quilles, du billard, de la location de la salle de bals. Ainsi, bien que les prix pour jouer aux quilles aient été diminués de 25 pour cent depuis le 1er janvier, il y a eu augmentation de dix pour cent des recettes, ce qui donne une augmentation de 35 pour cent sur les affaires de l'an dernier dans ce département. Le billard accuse une légère augmentation. "Notre administrateur", nous disait le directeur en question, "s'est appliqué à augmenter les recettes et à diminuer les dépenses. Il a obtenu de beaux résultats".

JEAN PUSIE SE BLESSE EN JOUANT

Un jeune joueur de hockey professionnel peu heureux depuis hier matin, c'est bien le grand Jean Pusie, propriétaire du Canadien, qui doit retourner dans la Ligue Internationale bientôt. L'ancienne étoile de l'Académie Roussin fut victime d'un sérieux accident lors d'un exercice d'entraînement régulier sur la glace du Forum, vendredi matin. Dans sa hâte pour reprendre la rondelle, égarée sur le bord de la rampe, Pusie tomba malheureusement assis sur l'un de ses patins et s'infligea de sérieuses blessures. D'après le Dr Corrigan et les entraîneurs du Canadien, Pusie, qu'on dut transporter aux quartiers généraux du Canadien sur un brancard, devra demeurer sur un lit d'hôpital jusqu'au milieu de la semaine.

Ceci arrive au moment où Pusie veut gagner ses galons dans une équipe mineure, ou il puisera l'expérience nécessaire pour rejoindre la grande compagnie, le temps venu. Heureusement pour le jeune Pusie, ce revers n'est pas fait pour l'amoindrir. "C'est fâcheux accident n'est pas pour me décourager, a-t-il déclaré. Je guérirai en peu de temps et je vais reprendre le temps que je perdrai".

DES COURSES REMISES

Vu la mauvaise température de ces jours derniers, les courses au trot et à l'amble annoncées pour aujourd'hui au parc Richelieu, sont contremandées et remises à dimanche en huit.

T'a pas ?



Tas pas déjà rentré dans un magasin pour l'acheter une paire de chaussures —



Et qui ne peuvent s'empêcher de réprimer un sourire à la vue de ton gros orteil sortant saillamment du bout de ton bas —



Et comme tu commences à décaler les vieux souliers, tu constates que tu as devant toi deux jolies femmes qui t'observent —



Tas pas déjà essayé une BLACK HORSE après un tel incident? C'est ça qui vous remet un homme sur pieds —

dites simplement —
"Bière Black Horse Dawes s.v.p."!
To pas essayé la Kingsbeer